

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten

Band: 18 (1992)

Heft: 3-4

Rubrik: Semestre d'hiver = Wintersemester 1991/92

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Semestre d'hiver ● Wintersemester
1991/92

Universität Basel

A la suite du rapport Hayek (analyse de structure), le Gouvernement a prévu une série de commissions dans lesquelles l'Université a eu l'occasion de désigner des représentants. Des nouveautés concrètes telles que le projet de nouvel immeuble pour la philosophie II ne progressent que lentement. Le jubilé de deux instituts universitaires a permis de se souvenir de temps meilleurs, il y a 20 ans. Le nombre des étudiants au semestre écoulé a augmenté dans une telle mesure qu'il n'est plus possible aujourd'hui de parler d'université de grandeur moyenne, lorsqu'on évoque l'Université de Bâle. Autres nouveautés: l'augmentation massive des taxes semestrielles des étudiants et la réapparition d'un grand bal d'hiver de l'Université sous le patronage du recteur. Après une réélection brillante par le peuple, le grand patron de l'Université, le Conseiller d'Etat professeur Striebel, a commencé en mai 1992 son troisième mandat.

Als unmittelbare Folge der Strukturanalyse durch die Firma Hayek hat sich die Regierung des Kantons Basel Stadt im Einvernehmen mit Baselland daran gemacht, nicht zuletzt auch im Hinblick auf die anstehenden Verhandlungen auf eine partnerschaftliche Trägerschaft hin ein Projekt "Reorganisation Universität Basel" ins Leben zu rufen. Hierzu sind zu den bereits bestehenden Gremien noch gut ein Dutzend Projekt- und Arbeitsgruppen gebildet worden. Die Universität mit Rektorat und Regenz ist dabei – gesetzeskonform – nicht bei den handelnden Subjekten, sondern wie so oft nur betroffenes "Objekt". Sie darf ihre Vertreter in diese Regierungs-Kommissionen vorschlagen.

Ziel dieser breit gefächerten Projektarbeit ist letztlich ein neues Universitätsgesetz, welches möglichst zusammen mit der neuen Trägerschaft Baselstadt und Baselland verwirklicht werden soll.

Bis dahin wird sich allerdings wenig Strukturelles bewegen, zumal die Phase der leeren Staatskassen sich bereits deutlich bemerkbar macht. So hat der Kanton BL es abgelehnt, sich an den Kosten eines geplanten Neubaus für einen Teil der Phil. II-Institute zu beteiligen. Die Verwirklichung dieses für die nächsten fünf Jahre wohl grössten Bauprojekts ist jedoch auch aus planerischen Gründen in Verzug geraten.

Demgegenüber erinnerten zwei Instituts-Jubiläen an goldenere Zeiten: Das Institut für spezielle Pädagogik (ISP) als Institut "an der Universität" und das Biozentrum, ebenfalls als ein Forschungsinstitut mit eigener Verfassung "neben" den Fakultäten konnten im September 1991 ihr 20-jähriges Bestehen feiern.

Ein weiteres Faktum, welches die Gesamtuniversität betrifft, ist für das WS zu vermelden: Die Zahl der immatrikulierten Studierenden betrug im WS 91/92 7281 (+ 680 Hörer) = 7961. Das bedeutet einen sprunghaften Anstieg um fast 15%. Damit

scheinen die ruhigen Tage einer konstanten Studierendenzahl um die 6000 gezählt zu sein.

Dazu passt dann auch die beschlossene merkliche Gebührenerhöhung im Bereich Universität auf allen Tarifstufen. Der Semesterbeitrag für Studierende (einheitlich für alle wie bisher ohne Unterschied der Kantons- oder Landeszugehörigkeit!) beträgt neu Fr. 350.– (alt Fr. 260.–), was eine Erhöhung um 35% bedeutet.

Als weitere Neuerung ist in der Semesterchronik zu vermerken, dass nach einem Unterbruch von vielen Jahren im Januar 92 zum ersten Mal wieder ein richtiger Uni-Ball stattfand unter dem Patronat des Rektors und der Trägerschaft einer renommierten Sponsorengruppe. Trotzdem betrug die Paarkarte Fr. 200.–, für Studierende (in limitierter Kleinauflage) Fr. 99.–. So stiess diese Wiedererweckung in der Studentenpresse nicht gerade auf verständnisvolle Begeisterung.

Im Bereich "Studienaktivitäten" können die ersten Erasmusfolgen verzeichnet werden. So führt die Universität nach über 20-jähriger Unterbrechung wieder Kurse in "Deutsch als Fremdsprache" ein für die zu erwartenden Gäste der Partner-Universitäten. Auch in der vom Bund lancierten Weiterbildungs-Kampagne hat die Universität ein paar Projekte genehmigt bekommen: in den gesamtschweizerisch koordinierten Bereichen Psychologie, Museumskunde und Neurolinguistik sind Weiterbildungskurse erfolversprechend angefallen.

Unter den im Wintersemester fächerübergreifend konzipierten Veranstaltungsreihen ist eine Vortragsreihe "Homosexualität und Gesellschaft", die auf grosses Interesse stiess, besonders hervorzuheben.

Einige Schatten wirft die geplante Schulreform jetzt auch auf die Universität: Im Zusammenhang mit der ab 1994 einzuführenden Orientierungsstufe

soll der jetzige Mittellehrer-Studiengang in Phil. I- und Phil. II-Fächern ersetzt werden durch ein Sekundarlehrer I-Studium, welches nicht mehr schultypenbezogene Lehrkräfte, sondern Stufenlehrer zum Ziel hat – die dann auch auf der Orientierungsstufe (5.–7. Schuljahr) unterrichten sollen. Die Nachricht, dass diese “neuen” Mittellehrer nur noch am Lehrerseminar ausgebildet werden sollen, hat die Schulfächer auf den Plan gerufen. Die Universität reklamiert ihren Anspruch nach dem Basler Lehrerbildungsgesetz, dass die Lehrer ab Sekundarstufe I an der Universität auszubilden seien. Aus den zeitraubenden Verhandlungen hierzu wurden Grundsatzdiskussionen über das Selbstverständnis der Universität und zweier ihrer wichtigsten Fakultäten.

Der oberste Dienstherr der Universität, der Vorsteher des Erziehungsdepartements, Regierungsrat Hans Rudolf Striebel, war im Februar mit Glanz unter den im ersten Wahlgang wiedergewählten Kandidaten. Da Prof. Striebel als Physiker Mitglied des Lehrkörpers ist, darf diese Nachricht unter Personalien vermeldet werden.

Zwei neue Ordinarien wurden gewählt: Prof. Maria Antonietta Terzoli für Italienische Literatur (Nachfolge Bonalumi) und Prof. Wulf Arlt für Musikwissenschaft (Nachfolge Oesch).

Heinrich Löffler

Universität Bern

Afin de trouver une solution aux problèmes financiers actuels, une économie de 5% doit être opérée jusqu'en 1995 sur les frais de personnel. Le professeur M. Mumenthaler, recteur sortant de charge, s'est exprimé sur ces besoins financiers et sur les tâches d'une université de demain à l'occasion du Dies Academicus.

Dans le cadre de la traditionnelle semaine de visite, des domaines choisis d'activité universitaires ont été présentés dans les circonscriptions de Schwarzenburg et de Seftigen.

La construction du centre des sciences humaines à la Länggasse va de l'avant et deux instituts ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux.

Les prix de la Fondation Marcel-Benoist sont allés au professeur docteur B. Messerli et au professeur docteur H. Oeschger, tandis que les prix Görlich ont été attribués au privat docent Andreas Hirt et au professeur docteur M. Baggiolini.

L'Institut de recherches sur les loisirs et le tourisme a pu fêter son 50^e anniversaire.

En automne, ont eu lieu à Berne les congrès de l'«European Association of Studies in Australia» et de la «Computer Science Logic CSL'91».

Im Dezember vergangenen Jahres berichtete ich von Nachkrediten, die unsere Universität davor bewahrt haben, wichtige Lehraufträge zu kündigen und Angehörige des Mittelbaus in grösserer Anzahl zu entlassen. Inzwischen sind die "Sparübungen", die zu befürchten waren, Wirklichkeit geworden. Alle Fakultäten sind gehalten, bis zum Jahr 1995 5% des Personaletats einzusparen. Es ist ihnen selbstverständlich selbst überlassen, welche "Gliedmassen" sie amputieren wollen.

Das Wintersemester begann mit der schon traditionellen Besuchswoche in einer Region des Kantons. Vertreter dreier Fakultäten (Medizin, Rechts- und Wirtschaftswissenschaften, Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät) stellten zusammen mit dem derzeitigen Rektor Prof. Andreas Ludi ausgewählte Gebiete universitärer Arbeit in den Amtsbezirken Schwarzenburg und Seftigen vor. Gentechnologie, Klimafragen, ökologische und ökonomische Aspekte der europäischen Integration und Probleme der Pflege des Lebensraumes in der besuchten Region waren die wichtigsten Gegenstände der Vorträge und Diskussionen, die gut besucht waren.

Einen "Tag der Universität Bern" gab es im Rahmen der Nationalen Forschungsausstellung "HEUREKA" am 12. Oktober 1991. Der Physiker Johannes Geis verwies auf Beziehungen zwischen Umwelt und Weltraum, der Physiologe G. Kléber zeigte an einem Herzmodell, wie Herzrhythmusstörungen entstehen und behoben werden können, und der Psychologe Alexander Grob präsentierte eine Arbeit, welche das Wohlbefinden und Formen des Selbstverständnisses Jugendlicher zum Inhalt hatte. Christian Brunold stellte pflanzenphysiologische Versuche im Zusammenhang mit verschmutzter Luft vor.

Aus dem Bausektor ist Erfreuliches zu berichten: Das geisteswissenschaftliche Zentrum in der Länggasse nimmt langsam Form an. Die Rohbauarbeiten sind weitgehend abgeschlossen, der Innenausbau hat begonnen. Im Hauptgebäude sind die Bauarbeiten im Zusammenhang mit dem Ausbau des Dachgeschosses nahezu abgeschlossen. Das Geologische und das Mineralogisch-petrographische Institut bezogen neue analytische Laboratorien. Der Neubau des Pathologischen Instituts konnte eingeweiht werden. Auch für das zu dokumentierende WS ist von Stiftungen zu berichten. Die Computerfirma Hewlett-Packard schenkte dem Institut für angewandte Physik Software im Wert von über 300'000.- Franken für die Entwicklung und Simulation von raumfahrttauglichen Mikrowellensensoren.

Wissenschaftliches

An erster Stelle nenne ich die Verleihung des Preises der Marcel-Benoist-Stiftung an zwei Berner Gelehrte, an Prof. Dr. B. Messerli und Prof. Dr. H. Oeschger für ihre Arbeiten auf dem Gebiet der Umweltforschung. Görlich-Preise für hervorragende Leistungen auf dem Gebiet der Krebsforschung gingen an PD Andreas Hirt und an den Direktor des Theodor-Kocher-Instituts Prof. Dr. M. Baggiolini.

Vom 25.-27. September fand in Bern der erste Kongress der European Association of Studies in Australia statt. Ueber hundert Fachleute aus Europa, USA und Australien nahmen am Kongress teil.

Seit Beginn des Wintersemesters hat die Koordinationsstelle für Allgemeine Oekologie wieder eine Leitung: Frau Professorin Ruth Kaufmann, von Profession Psychologin, will mit

Nachdruck und viel Engagement vor allem das Weiterbildungsprojekt fördern, das mit seinem interdisziplinären Zuschnitt richtungsweisend sein könnte.

Von Bedeutung erscheint dem Chronisten auch die Gründung des Vereins CONTEC (Continuing Education in Technology), der es sich zur Aufgabe gemacht hat, Ausbildungspartnerschaften zwischen Hochschulen und Unternehmen im In- und Ausland zu organisieren und zu fördern. Initiativ wirkte auch hier, wie in anderen Bereichen innovativer Hochschuldidaktik, die Weiterbildungsstelle der Universität mit ihrem Leiter Prof. Dr. K. Weber.

Ein Unicat in der schweizerischen Hochschulwelt, das Forschungsinstitut für Freizeit und Tourismus, feierte am 2. September 1991 sein 50-jähriges Bestehen. Es gehört zu den international führenden Forschungsstellen in diesem Fachgebiet.

Vom 7.–11. Oktober fand in Bern ein weiterer wichtiger Kongress statt, die Computer Science Logic CSL '91. Hauptgegenstand der Verhandlungen waren Themen aus dem Grenzbereich zwischen theoretischer Informatik und mathematischer Logik. Wie viele andere wissenschaftliche Veranstaltungen unserer Universität wurde auch dieser Kongress mit namhaften Beiträgen aus dem Beer-Brawand-Fonds und von Sponsoren aus der Wirtschaft unterstützt.

Im Planungsstadium sind Bemühungen um die Ermöglichung interdisziplinärer Dissertationen und Habilitationen. Eine Kommission für Interdisziplinäre Studien (KIS), die von allen Fakultäten

beschiedt wird, möchte in absehbarer Zeit erste Ergebnisse ihrer Beratungen vorlegen.

Vermischtes

Anlässlich des Dies Academicus unserer Universität hat der scheidende Rektor, der Mediziner Prof. M. Mumenthaler, Bilanz des ersten zweijährigen Rektorats gezogen. Wichtiges wurde dabei zu hauptsächlichen Aufgaben einer Universität von morgen gesagt:

- Die Universität muss für eine Planungsperiode von mindestens vier Jahren einen verbindlichen Rahmenkredit zugesprochen erhalten. Dafür gelte es zu kämpfen.
- Wenn die Universität neue Aufgaben überbürdet bekommt, bedarf sie zusätzlicher Mittel.
- Universität und vorgesetzte Behörden müssen koordiniert planen und handeln, wenn es nicht zu einem Dauerkonflikt kommen soll.

Diese Aufgaben können nur dann angemessen bewältigt werden, wenn die Universität ein Planungsinstrumentarium besitzt, das nicht in erster Linie durch Institutsegoismen geprägt erscheint, sondern mindestens auch Sachverstand repräsentiert, der übergreifende Gesichtspunkte zu beachten imstande ist. Wie schwer es ist, ein solches Instrumentarium mit den notwendigen Vollmachten zu versehen, muss nicht eigens gesagt werden. Aber es ist an der Zeit, an dieser Stelle zu handeln. Dabei kann es sich herausstellen, dass auch ein "Orchideenfach" von hoher Bedeutung sein kann.

Klaus Wegenast

Université de Fribourg

Seit drei Jahren nehmen die Studentenzahlen stark zu: seit dem WS 1990/91 um 8%, mit einem grossen Sprung in der naturwissenschaftlichen (15.5%) und der Rechtsfakultät (12,4%). Die an Portes de Fribourg gemieteten Räumlichkeiten haben den Raumnotstand nur etwas gemildert; sie wurden der Philosophischen und der Juristischen Fakultät zur Verfügung gestellt. – Neu geschaffen wurden: der Lehrstuhl für schweizerisches und internationales Recht sowie für Europäisches Recht an der Juristischen Fakultät sowie die Stelle eines professeur associé «CIM». Zwei neue Koordinationsstellen sollen die Zusammenarbeit zwischen den Umweltwissenschaften und Ökologie einerseits, Mobilitätsprogramme andererseits fördern. – Am 15. November wurden im Rahmen des Dies academicus eine Reihe von Konferenzen zum gemeinsamen Thema «Beziehungen zwischen Mensch und Natur» veranstaltet.

Au début du semestre d'hiver 1991/92, l'Université de Fribourg comptait 7'043 étudiants immatriculés, auditeurs réguliers et auditeurs libres. L'augmentation par rapport au semestre d'hiver précédent est 553 étudiants, soit une progression de 8.52%. C'est pour la 3^{ème} année consécutive une des plus fortes hausses des effectifs globaux. Ce mouvement découle de l'augmentation des débutants, laquelle a été très conséquente durant 3 ans et d'une relative baisse du nombre des départs. A examiner la répartition entre les facultés, l'on constate que se sont les Facultés de sciences et de droit qui ont enregistré le plus de fortes augmentations d'effectif, avec respectivement 15.51% et 12.36%. La Faculté des SES a enregistré une augmentation de 8.81%, tandis que l'effectif des étudiants en Faculté des Lettres a augmenté de 7.44%. L'effectif des étudiants en Faculté théologie est demeuré stable. Selon le domicile légal au début des études, les étudiants se répartissent en 22.3% de fribourgeois, 56.4% de confédérés et 21.3% d'étrangers.

Au début de l'année universitaire 1991, les locaux loués par l'Etat de Fribourg aux Portes de Fribourg ont pu être occupés par différents secteurs des Facultés de droit et des Lettres ainsi que par différents services rattachés au Rectorat. Toutefois, malgré cette location supplémentaire, l'on constate encore une grave pénurie en locaux, spécialement pour les sciences humaines à Miséricorde. C'est pourquoi nous avons sollicité le Conseil d'Etat du canton de Fribourg de bien vouloir procéder à la mise à disposition de locaux supplémentaires.

En ce qui concerne la situation des chaires, il est à révéler la création en Faculté de droit d'une nouvelle chaire de droit public suisse et international et de droit européen. En Faculté des Lettres, l'enseignement de l'histoire de l'art a été dédoublé et une chaire pour l'art médiéval et une pour l'art moderne ont été créées. Il est également à relever la création d'une chaire de linguistique anglaise moderne, à mi-temps. Grâce aux moyens financiers mis à la disposition de l'Université par le Département cantonal de l'économie, des transports et de l'énergie, un poste de pro-

fesseur associé «CIM» (Computer Integrating Manufacturing) a pu être créé. L'un des objectifs du titulaire de ce poste sera d'assumer la liaison entre l'Université de Fribourg, le Centre CIM de Suisse occidentale et le Centre de promotion CIM fribourgeois.

Afin de mieux coordonner les activités dans le domaine de l'environnement et de l'écologie, il a été créé un service de coordination dans le domaine des sciences de l'environnement et de l'écologie dont les principales tâches visent à favoriser la coordination à l'intérieur de l'Université, à favoriser la coordination avec des établissements, des services et organisations externes et à contribuer à la recherche de solutions qui permettent d'éviter certaines activités de l'Université nuisibles à l'environnement.

Pour gérer l'ensemble des programmes de mobilité au niveau suisse et européen, l'Université de Fribourg a créé un «Service de la mobilité et des échanges universitaires». Ce service est appelé à gérer le programme Uni-Mobil suisse, le programme européen de mobilité Erasmus ainsi que des échanges universitaires en général.

Placé sous le signe des rapports entre l'homme et la nature, le déroulement du Dies academicus eut lieu le 15 novembre 1991. Placée sous la présidence d'honneur de M. Marius Cottier, conseiller d'Etat, cette journée solennelle s'est déroulée selon le principe de tables rondes durant lesquelles chaque faculté a offert un regard personnalisé sur les relations entre l'homme et la nature. La matinée s'est clos par deux conférences, l'une donnée par Mme Marie-Angèle Hermitte sur le thème de la «Mise en droit» de la diversité biologique, l'autre par le Professeur Hermann Remmert sur le thème «Die frühesten Hochkulturen der Menschheit oder die Notwendigkeit ökologischer Forschung». L'après-midi eut lieu l'acte solennel proprement dit qui vit l'octroi par la Faculté de droit du titre de docteur honoris causa à M. le Professeur Cyril Hegnauer, professeur à l'Université de Zürich.

Hans Meier, Recteur

L'Université de Genève

Die Schwierigkeiten, mit welchen die Universität gegenwärtig konfrontiert wird, wurden in mehreren Sitzungen zwischen der Vereinigung der Genfer Dozenten und der universitären und kantonalen Behörden diskutiert. Es kamen dabei zur Sprache u.a. die budgetären Kürzungen, die Arbeitsbedingungen, die Raumnot und die Austauschprogramme. Die APUG schlug die Bildung einer gemeinsamen Kommission, welche Vorschläge für die «Universität 2000» ausarbeiten würde, vor. – Aus dem Leben der Fakultäten: Schaffung neuer Studienrichtungen und Diplome in der Fakultät der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften; Schaffung der Umweltakademie in der naturwissenschaftlichen Fakultät; Umzug der Juristischen Fakultät un der Dolmetscher-Schule in die neuen Räume der Uni Mail.

L'Université de Genève en difficulté

L'Université de Genève traverse une période difficile: accroissement de ses effectifs en période de crise financière cantonale et de baisse des budgets, remise en question des fondements même du rôle de l'Université, malaise au sein du corps enseignant, difficultés pour la relève. Autant de problèmes qui ont été débattus lors de séances entre l'Association des Professeurs et les autorités universitaires et cantonales.

Les professeurs ont perdu leur égalité de traitement avec les magistrats de l'ordre judiciaire, ceux-ci entrant en classe 31, alors que les professeurs restent en classe 30. La perte du principe de l'égalité avec la magistrature constitue l'un des signes de la dégradation de l'image de l'Université, à une époque où se manifestent des difficultés dans les concours de recrutement. Pour la relève interne à l'Université la situation n'est pas plus aisée, puisque les professeurs adjoints (PAD) doivent démissionner de leur poste pour concourir comme professeur ordinaire: seule une modification de la loi sur l'Université permettrait de modifier la procédure. Mais cette démarche est lourde, et délicate en période de crise financière où les préoccupations majeures sont de limiter les coupures de postes d'enseignants ces prochaines années.

Lors d'une rencontre entre le Chef du Département de l'Instruction Publique, Monsieur Dominique Föllmi, et l'APUG, en décembre 1991, ont été débattues ces questions de réduction budgétaire, de conditions de travail, de relève, de locaux et d'échanges universitaires. Des nominations qui prennent trop de temps, des étudiants en grand nombre alors que le numerus clausus est jugé impossible, des séminaires surchargés en première année et parfois en 2ème et 3ème années, des bourses de mobilité peu attractives ... autant de questions abordées, qui permettent de cerner certaines difficultés actuelles et futures de notre Université, sans parler des coupures budgétaires qui amèneraient à supprimer des postes.

Devant ces pressions, l'APUG refuse tout immobilisme et propose la mise en place d'une commission où seraient représentées toutes les composantes de l'Université, pour élaborer des propositions globales destinées à préparer l'Université de l'an 2000.

Nouvelles de quelques Facultés

La Faculté des Sciences Economiques et Sociales est la plus touchée par la hausse des effectifs: plus d'un millier de nouveaux étudiants ont été accueillis à la rentrée d'octobre 1991. Et pourtant cette Faculté arrive à mettre sur pied un nouveau Diplôme d'Etudes supérieures en Management et en Administration Publique (DESMP). Cette formation de niveau post-licence comprend une première année d'études consacrée à des enseignements intensifs dans les disciplines de base et en gestions du secteur public, alors que la seconde année débouche sur une spécialisation par des cours avancés et la rédaction d'un mémoire de diplôme. De plus, la Certification de formation continue en administration publique, qui est destinée au perfectionnement des cadres des administrations publiques, a vu son programme entièrement refondu. D'autre part, les Départements d'économie politique et d'économétrie ont collaboré à une nouvelle licence en sciences économiques commune qui comprend plusieurs filières de spécialisation. Enfin, le programme d'études de la licence d'histoire économique passe de quatre à trois années, avec la création d'un nouveau diplôme post-licence d'histoire économique.

La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education poursuit également sa croissance, sous une nouvelle Présidence, celle du professeur André Bullinger qui, épaulé par le vice-président Gabriel Mugny, depuis juillet 1991 succède au professeur Willem Doise. Les activités de la FAPSE sont marquées par le Onzième Cours de la Fondation des Archives Jean Piaget (10 au 14 septembre 1990), le Colloque International en l'honneur du regretté Professeur André Rey, organisé

par la Fondation des Archives Jean-Jacques Rousseau (27 au 29 septembre 1990), le séminaire du 25 au 31 août 1991 à Grimentz "Piaget à la montagne", et le 19 septembre 1991 la "Journée à la carte" de la Section des Sciences de l'Éducation, conjointement au Congrès Annuel de la Société Suisse pour la Recherche en Éducation.

Parmi les faits importants qui ont marqué la vie de la Faculté des Sciences, indiquons que le professeur Bernard GIOVANNINI, du Département de physique de la matière condensée et vice-recteur du précédent rectorat 1986-1990, vient de prendre la direction de l'Académie de l'Environnement, institution récemment créée de l'Université de Genève. Le Professeur Bernard FULPIUS, du Département de biochimie et secrétaire délégué de la Fondation Louis Jeantet de médecine, passe à la Faculté de Médecine dont il devient le Doyen. Le prix "Otto Wallch" a été décerné par la Gesellschaft Deutscher Chemiker au professeur Wolfgang OPPOLZER, du département de chimie organique et dont les travaux portent, entre autre, sur les processus de cycloaddition intramoléculaire qui ont permis la synthèse de produits naturels tels que ceux de la famille des terpènes, des stéroïdes et des alcaloïdes.

La Faculté de Droit, l'École de Traduction et d'Interprétation et la Faculté des S.E.S.I s'installent dès avril 1992 dans leurs nouveaux locaux à Uni Mail, laissant les locaux de Battelle à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, et ceux des Bastions à la Faculté des Lettres. Pendant ce temps, la biologie a pris place dans la première tranche de Science III. A l'horizon de l'an 2000 l'Université espère l'achèvement des grands chantiers des bords de l'Arve et d'Uni Mail et la création d'un campus à Battelle.

Malgré les difficultés actuelles, l'Université souhaite maintenir la qualité des études, développer son parc scientifique, continuer à s'ouvrir au monde extérieur, en particulier avec les collectivités locales, le monde économique et les partenaires scientifiques régionaux et européens. Espérons que les autorisés continueront à soutenir cet effort indispensable à une Université de qualité.

Doctorats honoris causa

M. Louis BOLLIET
docteur ès sciences honoris causa
M. Mikhael GROMOV
docteur ès sciences honoris causa
M. Alex MULLER
docteur en médecine honoris causa
M. Stephen G. NICHOLS
docteur ès lettres honoris causa
M. Edgar MORIN
docteur ès sciences économiques et sociales honoris causa
M. Jean PAELINCK
docteur ès sciences économiques et sociales honoris causa
M. Krzysztof SKUBISZEWSKI
docteur en droit honoris causa
M. Emilio E. CASTRO
docteur en théologie honoris causa
Mme Jacqueline BIDEAUD
docteur ès psychologie honoris causa

Antoine Bailly

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Die Gesamtzahl der Studierenden nahm um 7% zu und liegt bei 3860. Das traditionelle, durch Studenten organisierte «Forum 91» stand unter dem Einfluss der Wirtschaftskrise. Nur 60 Unternehmen waren vertreten (verglichen mit 105 ein Jahr zuvor), einige Personalchefs zeigten kein Interesse, den Absolventen verbindliche Anstellungsofferten zu unterbreiten. – Gemeinsam mit der Universität wurden Bemühungen um eine engere Zusammenarbeit mit der Wirtschaft intensiviert. – Im Bereich der interuniversitären Kontakte sei die Entwicklung eines gemeinsamen curriculum für Ausbildung von Ingenieuren, Spezialisten in Kommunikations-Systemen, durch EPFL, Télécom Paris und Sophia Antipolis genannt werden. – IREC, Institut zur Erforschung der konstruierten Umwelt, konnte 20 Jahre seines Bestehens feiern. Medizinisches Ingenieurwesen an der EPFL sollte zu einem «centre d'excellence» ausgebaut werden. Ein Sonderkredit von 5 Millionen wurde zu diesem Zweck bewilligt.

Etudiants

Par rapport à la rentrée 1990, l'effectif des étudiants inscrits en première année de l'EPFL est en augmentation de 9%, passant de 824 (dont 623 Suisses) à 909 (dont 679 Suisses). Cette croissance se fait surtout sentir dans les sections de mécanique (80 étudiants en 1ère année contre 74 en 1990), microtechnique (117 contre 91) et informatique (95 contre 84). Quant à l'effectif total des étudiants de l'EPFL, il fait un bond de 3613 à 3860 (+ 7%).

Le Forum'91, manifestation traditionnelle organisée par les étudiants de l'EPFL s'est déroulée en novembre, sur fond de crise économique. Elle a en effet permis à beaucoup d'étudiants de prendre concrètement la température de la conjoncture économique actuelle. En effet, la crise économique sévissant actuellement n'est que difficilement palpable pendant les cours. Le Forum a joué le rôle du thermomètre, en présentant des chiffres parlant pour eux-mêmes. Des 105 entreprises présentes l'année précédente, seulement 60 sont revenues, tandis que 95% prévoyaient, à la fin du Forum de revenir. Quant à l'ambiance sur les stands, elle était également moins chaude que les années précédentes. Les futurs ingénieurs n'arrachent plus comme avant, certains chefs du personnel avouent même ne pas avoir l'intention d'engager du personnel. Les futurs diplômés ont également été moins sollicités par les entreprises pour un entretien d'embauche.

La cérémonie de remise des diplômes aux ingénieurs et mathématiciens EPFL constituait, en ce 25 janvier 1992, un événement historique à double titre; c'était d'abord la dernière cérémonie de remise des diplômes d'ingénieurs EPFL placée sous la présidence du professeur Bernard Vittoz; c'était ensuite la dernière volée de diplômés à terminer leurs études si tôt. En effet, les diplômés 1993 bénéficieront d'une plus longue période pour leur

travail pratique (4 mois) et recevront le "papier" libérateur le 3 avril 1993 seulement...

Relations avec l'économie

Coordination du programme Swiss-COMETT et du projet Swissmetro, et maintenant relations UNIL-économie, la palette d'activités du CAST (Centre d'appui scientifique et technologique) s'élargit à vue d'oeil... Pour développer et promouvoir ses relations avec l'économie publique et privée, l'Université de Lausanne (UNIL) a signé en janvier un contrat de collaboration avec le CAST. Objectif: faire connaître à la communauté, et notamment aux milieux économiques et industriels, les capacités créatrices et d'expertise de la haute école cantonale dans les domaines scientifiques et médicaux tout comme en sciences humaines, sociales et économiques. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'extension de la collaboration entre les deux hautes écoles lausannoises. A signaler que l'UNIL et l'EPFL se retrouvent également dans la Fondation du PSE, Parc scientifique sur le site de l'EPFL à Ecublens et que le CAST, tout comme l'association qui le soutient (APLE, Association pour la promotion des liaisons EPFL-Economie, présidée par Denis Gonseth) a pris une part active à la préparation de ce projet qui offrira, dès l'inauguration du premier bâtiment prévue fin 1993, un nouveau toit au partenariat hautes écoles – industrie.

Les "merit" de l'EPFL

Amorcée dès le début des années 80 par quelques passionnés de voile, la collaboration entre l'EPFL et le SORC (Swiss Ocean Racing Club) n'a cessé de s'amplifier et de se diversifier avec les années. En mettant ses compétences au service de projets d'envergure, l'EPFL a participé de près à la conception et à la construction des voiliers de course UBS-Switzerland et MERIT, spécialement dans les domaines de l'informatique, de l'hydrodynamique,

des matériaux, ainsi que dans les domaines de la mécanique et de la métallurgie. Le CAST organisait en janvier une Rencontre EPFL-Economie afin de présenter la contribution de l'EPFL au succès des "maxi" suisses.

Eurécom: L'EPFL européenne

Eurécom, premier institut international de formation d'ingénieurs en systèmes de communication créé par l'EPFL et l'Ecole nationale supérieure de télécommunications (Télécom Paris) a fait l'objet, le 21 janvier dernier, d'une vidéo-conférence de presse en triplex entre Ecublens, Paris et Sophia Antipolis. La première volée – trente étudiants dont deux de l'ETHZ et quinze de l'EPFL – s'est retrouvée en mars au siège d'Eurécom, dans l'enceinte de la plus grande technopole d'Europe, à Sophia Antipolis près de Nice. Dans le nouvel espace économique et industriel qui s'esquisse en Europe, ce partenariat international s'avère particulièrement important pour les futurs ingénieurs autant que pour les industriels. Les deux institutions fondatrices, l'EPFL et Télécom Paris, ont mis à profit la complémentarité de leurs approches, de leurs structures et de leurs méthodes pédagogiques pour développer un système inédit de formation. Rappelons que les études complémentaires, d'une durée de cinq ans, incluent une année d'études et de stages industriels dans ce centre d'excellence européen des technologies de l'information et de la communication qu'est Sophia Antipolis.

Miscellanées

L'Association des professeurs de l'EPFL (APEL) a désigné en début d'année son nouveau président en la personne du professeur André Musy (Département de génie rural), qui succède au professeur Léopold Pflüg (Département de génie civil).

La deuxième édition de l'Annuaire des professeurs, complétée par les membres de la Direction et les chefs des services centraux de l'EPFL est parue au début 1992. On y trouve 222 portraits (167 professeurs, 4 responsables d'unités hors département, 5 membres de la Direction, 29 professeurs honoraires et 17 chefs de services centraux) entourés d'un bref curriculum vitae et d'une description de leurs domaines d'activité. Cet annuaire peut être obtenu auprès du Service de presse et d'information, sur simple demande téléphonique (021 / 693 22 22).

L'IREC, Institut de recherche sur l'environnement construit, fêtait en novembre dernier ses 20 ans: il a été créé dans le cadre de l'EPFL en 1971, avant d'être intégré au Département d'architecture. En

présence de la syndique de Lausanne Yvette Jaggi, l'anniversaire de cet institut multidisciplinaire orienté vers les sciences humaines a été célébré à l'issue d'un séminaire intitulé "Mémoires, usages et développement de la ville". Quatre champs de recherches principaux, différenciés et pourtant interférant les uns avec les autres, se partagent les activités des 24 collaborateurs de l'IREC – activités souvent développées en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels: rapports entre l'innovation socio-culturelle et technologique, processus d'urbanisation et de métropolisation, le mode d'habiter, l'habitation et l'architecture et le développement de l'habitat urbain dans le tiers monde.

En janvier 1992, la première édition du "challenge des EPF" a rassemblé, pour un weekend de ski et de détente, environ 150 participants des deux Ecoles polytechniques, étudiants, professeurs, assistants, présidents et aussi anciens étudiants, tous réunis sur des pistes parfaitement préparées, bien pentues et propices au surf, au monoski, au télémark ou au ski usuel. Ce "Challenge des EPF" a été lancé à l'initiative d'étudiants de l'EPFL qui estimant que les EPF ne se connaissaient que de réputation, ont souhaité privilégier les contacts entre professeurs et élèves des deux institutions. Une "première" si belle que l'on se réjouit déjà de la version 1993, organisée par les Zurichois.

L'existence à Lausanne d'un Centre hospitalier universitaire (CHUV), d'une Ecole polytechnique fédérale (EPFL) et d'une Université (UNIL) a entraîné de nombreuses collaborations entre médecins, ingénieurs et chercheurs. Réunis le 5 novembre dernier, les conseillers d'Etat Philippe Pidoux et Pierre Cevey, respectivement chef du Département de l'intérieur et de la santé publique et chef du Département de l'instruction publique et des cultes du Canton de Vaud, ainsi que le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, ont convenu que le génie médical à Lausanne devait être reconnu et consolidé comme centre d'excellence en matière de recherche. Ils se sont accordés sur le principe du lancement d'un programme commun de recherche, doté de 5 millions de francs pour la période 1992–1993–1994. La possibilité d'élargir ultérieurement le programme à d'autres institutions est envisagée. Ce programme a pour but d'engendrer à moyen terme des progrès significatifs en médecine par l'apport de l'ingénierie, des sciences naturelles et des sciences dites exactes. Le choix des projets, de la compétence des équipes, et le démarrage du programme commun de recherche en génie médical interviendra dans le courant de l'été 1992.

André Musy

Université de Lausanne

Die drei für die Universität wichtigsten Ereignisse im WS 1991/92 waren: Am 1. September 1991 Einsetzung des neuen Rektorats; Formulierung der neuen Artikel im Universitätsgesetz aus dem Jahre 1977 – diese wurden der universitären Gemeinschaft zur Konsultation vorgelegt; Kreditbewilligung durch den Grossen Rat für den Bau des neuen Gebäudes für die Chemie-Sektion der Naturwissenschaftlichen Fakultät.

Le semestre d'hiver 1991/1992 a été marqué pour l'Université de Lausanne par les trois principaux faits suivants: l'entrée en fonction d'un nouveau Rectorat, le 1er septembre 1991; la mise au point de nouveaux articles de la Loi universitaire de 1977; le vote par le Grand Conseil de la construction du nouveau Bâtiment de la Section de chimie.

L'entrée en fonction le 1er septembre 1991 d'un nouveau Rectorat, composé de MM. Pierre Ducrey, recteur, Jean-Claude Bünzli, Eric Junod et Fred Paccaud, vice-recteurs, a été marquée par la redéfinition des priorités et des axes de développement de l'Université. Grâce à des journées de réflexion réunissant les membres du rectorat, dans un premier temps, les doyens des Facultés et Ecole, ensuite, les principaux cadres de l'administration, enfin, les objectifs de l'UNIL ont été passés en revue et précisés.

Rappelons à ce sujet que, sous l'étiquette générale de "qualité", l'Université de Lausanne réfléchit depuis plusieurs années à l'amélioration de son enseignement, de sa recherche et de sa gestion. Le Rectorat étudie les moyens d'évaluer la qualité académique des activités de l'institution et intensifie son action dans ce sens. Il se soucie aussi de la relève universitaire, notamment féminine. Enfin il se préoccupe de l'ouverture européenne et internationale. Les cadres administratifs, eux, sont invités à réaliser des "projets de qualité", dont on attend une simplification et une rationalisation des circuits administratifs.

L'un des objectifs de l'Université est de proposer au Gouvernement, puis au législatif cantonal, une révision de la loi sur l'Université de Lausanne de 1977. La révision de la loi vise à améliorer la participation des étudiants, du corps intermédiaire et du corps administratif et technique au processus de prise de décision. Simultanément, elle propose un renforcement de l'exécutif des facultés et école. Enfin elle redéfinit la grille des fonctions des professeurs et des membres du corps intermédiaire. Les nouveaux articles ont été soumis à la communauté universitaire en un vaste processus de consultation. Le Sénat, autorité législative, en débat au printemps 1992.

Prévu de longue date dans le Plan directeur du transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny, la construction d'un bâtiment destiné à accueillir la Section de chimie et à remplacer les locaux vétustes situés au coeur de la ville de Lausanne a été soumise à la Conférence universitaire suisse en procédure préliminaire en mai 1991. Le Grand Conseil du Canton de Vaud a voté les crédits nécessaires dans sa séance de décembre 1991. Il n'est pas inutile de rappeler ici que la procédure vaudoise prévoit que les crédits de construction d'un bâtiment ne peuvent être votés qu'une fois les soumissions rentrées. La validité de ces dernières est limitée dans le temps. Le premier coup de pioche du bâtiment put être donnée dès la mi-janvier 1992. On espère que la Section de chimie de la Faculté des sciences pourra entrer dans ses nouveaux locaux à l'automne 1994.

Pierre Ducrey, recteur

Université de Neuchâtel

Dies academicus, der im November stattfand, bot die Gelegenheit für die Vorstellung des neuen Rektors, Prof. Denis Maillat (Wirtschaftswissenschaften) und der neuen Dekane. Im Laufe des Berichtsjahres wurden 351 Diplome verliehen. Die Universität zählt 2911 Studierende (verglichen mit dem letzten Jahr eine Zunahme um 8.1%). – Man beklagt den Tod dreier Persönlichkeiten, des Juristen Prof. Philippe Bois und der beiden Honorarprofessoren, des Philosophen Fernand Brunner und des Schriftstellers Marc Eigeldinger.

Comme tous les quatre ans, le Dies academicus 1991 célébré début novembre, était l'occasion de la présentation publique de la nouvelle équipe rectoriale et des nouveaux doyens.

Le recteur Rémy Scheurer remettait la tâche au nouveau, Denis Maillat, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques, directeur de l'Institut de recherche en économie régionale (IRER). Celui-ci était flanqué des deux nouveaux vice-recteurs Francis Persoz (professeur de géologie à la faculté des sciences) et Pierre-Luigi Dubied (professeur de théologie pratique). Avec Pierre Barraud, secrétaire général de l'Université et membre permanent du rectorat, ils constituent donc la nouvelle équipe appelée à gérer pendant les quatre prochaines années les affaires de l'Université. Quant à eux, les doyens entrent en fonction pour deux ans. Ce sont MM. les professeurs Denis Knoepfler pour la faculté des lettres, Alain Robert pour celle des sciences, Henri-Robert Schüpbach pour le droit et les sciences économiques, Gottfried Hammann pour la théologie.

Au cours de la cérémonie ce sont bien sûr les objectifs de l'Université des régions jurassiennes qui ont été évoqués. On entend y favoriser autant que possible la mobilité des étudiants et des enseignants dans le cadre des différents programmes suisse et européen. L'encadrement jugé très satisfaisant devra être maintenu et renforcé. L'offre de logements pour étudiants sera considérablement élargie dans les prochaines années. Le souci de la relève ne sera pas diminué par le soutien du programme fédéral, vu l'amincissement progressif de ce dernier au fil des mois qui suivirent. La plus petite université de Suisse tient à participer aux programmes prioritaires lancés par des instances fédérales, le cas échéant internationales. La division économique, politique et sociale de la faculté de droit et sciences économiques devrait à son tour pouvoir disposer d'une installation adéquate: l'érection d'un nouveau bâtiment achèvera le programme des constructions universitaires puisque tous devraient être alors logés à satisfaction. La formation continue verra s'étendre ses champs d'activité. Le recteur Maillat a évoqué aussi la déontologie qui devrait conduire les efforts de

coordination et de collaboration aux plans romand et suisse.

A l'occasion de cette cérémonie des doctorats honoris causa ont été décernés à MM. David Landes (historien), Albert Valdman (didacticien du français), Paul Mazliak (scientifique), Georges Reeb (mathématicien), et Jean Rott (théologien).

Ainsi lancée, l'année universitaire se poursuivait par la cérémonie au cours de laquelle 351 diplômes furent remis aux étudiants ayant terminé leur cursus au cours des douze mois écoulés. On note que les étudiants mettent à Neuchâtel 10 semestres en moyenne pour aboutir.

Pour 1991–1992, l'Université recense 2911 étudiants (218 de plus) la part des étudiantes ne cessant de progresser. Les accroissements les plus accentués se font sentir en lettres et en sciences économiques. Le nombre des neuchâtelois est légèrement supérieur à celui des autres confédérés (41,5% contre 39,7%); les étrangers représentent 18,8%. Par rapport à la population, le taux des étudiants du canton de Neuchâtel s'élève à 12,1‰, ce qui représente un chiffre plus élevé d'1,4 points par rapport à la moyenne nationale.

Afin de faire face aux difficultés de sa gestion, l'Université dispose depuis février de l'aide d'un directeur administratif à plein temps en la personne de M. Michel Rodriguez.

Avec une délégation des facultés de lettres et de théologie, le rectorat a signé à Strasbourg une convention d'échanges et de collaboration avec l'Université des sciences humaines (II).

A la direction du Séminaire de français moderne, le professeur Philippe Terrier a pris la succession du professeur André Allemand qui le dirigeait depuis 1965 et qui a pris sa retraite.

Le professeur Piero Martinoli, physicien, a été appelé à la vice-présidence de la division II du FNRS. Le professeur Fausto Pellandini a pris quant à lui la présidence du Conseil scientifique de la

micro-technique à la demande du Conseiller fédéral Cotti.

Trois décès ont particulièrement endeuillé l'Université en ce semestre. Tout d'abord celui du professeur Philippe Bois de la faculté de droit, professeur associé à Genève, ancien doyen, dont le rayonnement intense a marqué l'ensemble des

facultés ainsi que la cité. Ensuite on apprit la mort du professeur honoraire Fernand Brunner, philosophe et historien de la philosophie. En fin du premier trimestre, c'est M. Marc Eigeldinger, professeur honoraire et écrivain qui disparut.

Pierre-Luigi Dubied

Hochschule St. Gallen

Avec le début de ce semestre d'hiver, la Haute Ecole de St-Gall a inauguré sa nouvelle réglementation des études, qui prévoit le passage d'un système d'examens intermédiaires à un régime de deux pré-diplômes. Dans le domaine de la formation continue, ont été offerts pour la première fois des études spécifiques de management d'entreprise pour la «Deutsche Bundespost Telekom» et un cours intensif pour dirigeants russes. Deux instituts ont vu le jour au 1^{er} janvier 1992, l'un d'économie empirique (FEW), l'autre d'économie et de droit agraires.

Studienordnung '91

Mit dem Wintersemester 1991/92 hat für die rund 700 Neueintretenden die Studienordnung '91 begonnen. (Für die bisherigen Studierenden wird die alte Studienordnung zu Ende geführt.) An der einheitlichen Grundstufe wird im Prinzip festgehalten. Für die angehenden Jurist(inn)en setzt aber bereits im 3. Semester das eigene Fachstudium ein. Mit der Neuordnung ist der Übergang vom Zwischenprüfungssystem zum Vordiplomssystem verbunden. Bislang konnten die Studierenden selbst entscheiden, wieviele Zwischenprüfungen sie an einem Termin bestehen wollten. Jetzt müssen bei zwei Vordiplomen fünf Prüfungen absolviert werden.

Lehre

Im Wintersemester weilten 65 Gaststudierende (Bundesstipendiat(inn)en, Teilnehmer(inn)en am Management-Ausbildungsprojekt Ost-West (MAPOW) und Studierende von Partneruniversitäten an der HSG. Die Gäste kommen aus allen europäischen Ländern, aus den USA, Ecuador und China.

Weiterbildung

Das NDU hat einen neuen Nachdiplom-Studiengang in Unternehmensführung gestartet. Ergänzend zu den herkömmlichen Kursen in St. Gallen und dem länderspezifischen Programm in der Tschechoslowakei wird ein firmenspezifischer Kurs für die Deutsche Bundespost Telekom durchgeführt. Es handelt sich um ein Pilotprojekt der HSG, das den oberen Führungskräften der

Telekom die Möglichkeit bietet, berufsbegleitend ein breit gefächertes Management-Studium zu absolvieren.

Führungskräfte aus der russischen Wirtschaft haben während vier Wochen im November und Dezember 1991 einen Intensivkurs des Instituts für gewerbliche Wirtschaft (IGW) unter der Leitung von Professor Dr. Hans Jobst Pleitner absolviert.

Institute

Per 1. Januar 1992 ist aus der bisherigen Forschungsstelle für empirische Wirtschaftsforschung (FEW), die der Forschungsgemeinschaft für Nationalökonomie angegliedert war, ein eigenständiges Institut geworden. Die Wurzeln des "neuen" Instituts, das unter der Leitung der Direktoren Prof. Dr. Bernd Schips und Prof. Dr. Franz Jaeger steht, liegen in den fünfziger Jahren. Die Forschungsaktivitäten sind breit gefächert und reichen von Studien über die Auslagerung von Forschungs- und Entwicklungsaktivitäten schweizerischer Unternehmen im Ausland bis zur Beratung des Ministerrats der Republik Tadschikistan.

Das bisherige, 1951 gegründete Seminar für Agrarpolitik und Agrarrecht (SAA) ist auf den 1. Januar 1992 in das Institut für Agrarökonomie und Agrarrecht umgewandelt worden. Direktoren des neuen Instituts sind Professor Dr. Paul Richli und Dr. Urs Bernegger. Die HSG will mit der Institutsgründung einen Beitrag zur Neuorientierung der Agrarpolitiken leisten.

Carl Baudenbacher

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Le référendum contre la nouvelle loi sur l'EPFZ n'a pas abouti. Les travaux pour une nouvelle ordonnance sur l'EPFZ sont en cours. Un thème central est le développement d'une participation des différents groupes appartenant à l'EPFZ.

La nouvelle réglementation en matière de doctorat est entrée en vigueur malgré l'opposition du corps enseignant.

La direction et l'administration de l'EPFZ doivent être modifiés. Une proposition de direction ne comportant plus que 4 membres (au lieu de 5) a été présentée.

Le professeur Walter Schaufelberger a été nommé en qualité de nouveau prorecteur pour les études de diplôme.

Le professeur R.R. Ernst a obtenu le prix Nobel de chimie.

Les activités dans le cadre du projet de recherche LESIT ont pu débuter au Nouvel An 1992.

Bekanntlich ist es dem Verein der Studierenden an der ETH (VSETH) nicht gelungen, die notwendige Zahl von Unterschriften zu sammeln, um das Referendum gegen das vom Parlament verabschiedete ETH-Gesetz ergreifen zu können. Darüber fühlt man sich, insbesondere in Kreisen des Schulrats und der Schulleitung, wesentlich erleichtert. Die Ausarbeitung einer dem neuen ETH-Gesetz angepassten ETH-Verordnung ist bereits im Gange; man rechnet damit, dass letztere zu Beginn des Jahres 1993 in Kraft gesetzt werden kann.

In diesem Zusammenhang finden nun Diskussionen statt, wie die *Mitwirkungsrechte* der Gruppen der Hochschulangehörigen nach Massgabe ihrer Betroffenheit zu gestalten seien. Die Fragen beziehen sich insbesondere auf den Zuständigkeitsbereich der Departemente, auf Professorenwahlen und z.B. auf die neu regelmässig vorgesehene Eignungsprüfung der Professoren. Von der Dozentenkommission wird eine offene und liberale Mitwirkung im Bereich der langfristigen Planung (Unterricht und Forschung), eine restriktive Mitwirkung im Bereich der Wahlkommissionen und eine konstruktive Vorgehensweise bei der Behandlung allfälliger Missstände befürwortet.

Trotz des geschlossenen Widerstandes der Dozentschaft gegen die *neue Doktoratsverordnung* wurde diese vom Schweizerischen Schulrat an seiner Sitzung vom 13. November 1991 mit Wirkung ab 1. Januar 1992 in Kraft gesetzt. Damit gilt der zwar gemilderte, aber immer noch einhellig abgelehnte, bedeutsame Absatz 7.3 : "Die Rahmenbedingungen sollen so gewählt sein, dass die Ausführung der Doktorarbeit von der Zulassung an in der Regel nicht mehr als drei Jahre beansprucht." Erfreulicherweise hat das Rektorat zur neuen Doktoratsverordnung relativ liberale Ausführungsbestimmungen erlassen, die eine Beibehaltung des bisherigen wissenschaftlichen Niveaus weitgehend ermöglicht.

Die Schulleitung hat eine neue Verordnung über *Leitung und Verwaltung der ETHZ* in Vernehmlassung gegeben. Das augenfälligste Merkmal gegenüber der früheren Regelung besteht darin, dass der Posten eines Vizepräsidenten für den Bereich Dienste im Sinne einer Rationalisierungsmassnahme nicht mehr besetzt werden soll. Personal- und Finanzdienst sowie die ETH-Bibliothek werden direkt dem Präsidenten der ETHZ unterstellt sein. Die Verantwortung für die Informatikdienste soll zusätzlich dem Vizepräsidenten für den Bereich Forschung übertragen werden. Damit wird die künftige Schulleitung nur noch vier Mitglieder umfassen: Präsident, Rektor, Vizepräsident für den Bereich Forschung und Vizepräsident für den Bereich Planung und Entwicklung. Die letztere Charge erfährt dabei die Aufwertung zu einer Vollzeit-Position.

Anfangs Oktober 1991 erfolgte ein Wechsel im Amt des *Prorektors für Diplomstudien*. Prof. Dr. Christoph Wehrli, der diese anspruchsvolle Funktion während beinahe 20 Jahren ausgeübt hat, wurde durch Prof. Dr. Walter Schaufelberger abgelöst, der als Leiter des seinerzeit erfolgreich wirkenden Projektzentrums IDA (Informatik dient allen) sowie als Vorsitzender der Subkommission für Unterrichtsgestaltung der Dozentenkommission reiche Erfahrung mitbringt.

Erfreuliches ist aus dem Bereich der Forschung zu berichten. So wurde bekanntlich Prof. Richard R. Ernst für seine bahnbrechenden Leistungen bei der Entwicklung der magnetischen Resonanzspektroskopie mit dem *Chemie-Nobelpreis* geehrt. Eine schulinterne Würdigung dieses Ereignisses fand im Rahmen eines grossen Festes für den Geehrten und alle Studierenden, ETH-Angehörigen und -Freunde am 28. Februar 1992, am letzten Tag des Wintersemesters 1991/92, statt.

Trotz den ungünstigen Verhältnissen bei den Bundesfinanzen konnte ab Neujahr 1992 für die erste vierjährige Phase des *Forschungsprojekts* LESIT grünes Licht gegeben werden. Es handelt sich dabei um eines der Schwerpunktprogramme des Schweizerischen Schulrats, das sich mit der Untersuchung und Entwicklung neuartiger Komponenten und Funktionseinheiten im Bereich der Leistungselektronik, System- und Informationstechnologie befasst. Beteiligt sind u.a. 9 Hoch-

schul institute/ -professuren in den Departementen Elektrotechnik und Physik der ETHZ sowie die PTT und etwa ein Dutzend grössere Schweizer Firmen und Dienstleistungsbetriebe, die auf den erwähnten Gebieten aktiv sind. Die Programmleitung befindet sich in den Händen von Prof. Dr. H. Baltes, Institut für Quantenelektronik, ETH-Hönggerberg.

Peter Leuthold

Universität Zürich

Des conférences publiques ont été données durant le semestre d'hiver sur la psychothérapie, les perspectives féministes dans la science et la naissance de la science moderne. Des thèmes tels que le congrès de neuroradiologie, la «Medienkonferenz Leichtmobile im Crash-Test» de même que diverses expositions ou semaine de l'Europe de l'Est ont retenu l'attention à Zürich. Les concerts ont été consacrés à des oeuvres de Mozart, Beethoven et Schumann.

Le prix Georg Friedrich Götz a été attribué au professeur docteur P. Sonderegger et au privat docent docteur K. von Segesser, alors que le recteur professeur docteur H. H. Schmid a reçu un doctorat honoris causa de la Faculté de théologie de l'Université de Leipzig.

Während des Wintersemesters fanden zwei öffentliche Ringvorlesungen statt, die den "Feministischen Perspektiven in der Wissenschaft" und den "Geburtsstunden moderner Wissenschaft (um 1890)" gewidmet waren.

Thema der traditionellen Aulakonzerte waren diesen Winter "Der späte Mozart" (am 24.11.91), "Beethovens Werkstatt" (am 24.01.92) und "Homage à Robert Schumann" (am 28.02.92).

Der Rektor der Universität Zürich, Prof. Dr. Hans Heinrich Schmid, wurde von der Theologischen Fakultät der Universität Leipzig mit dem Ehrendoktor ausgezeichnet.

Unter Leitung von Prof. Anton Valavanis fand vom 6. bis 13. Oktober ein internationaler Neuroradiologie-Kongress statt, der von rund 950 Neuroradiologen und Ärzten aus USA, Europa, Japan und anderen Ländern besucht wurde.

Der Georg Friedrich Götz-Preis 1991 ging am 31. Oktober an Prof. Dr. Peter Sonderegger vom Biochemischen Institut und an PD Dr. med. Ludwig Karl von Segesser, Departement für Chirurgie des Universitätsspitals Zürich.

"Psychotherapie – Heilkunst oder Heilslehre?" lautete das Motto einer öffentlichen Vortragsreihe mit den Professoren Condrau, Vetter, Holzhey und Von Uslar am 7. November.

Nach einer siebenjährigen Umbauzeit feierten Fachleute und Publikum am 11. November die Rückkehr des Zoologischen und des Paläontologischen Museums in die Zürcher Innenstadt.

Anlässlich der Medienkonferenz "Leichtmobile im Crash-Test" am 14. November erläuterten verschiedene Referenten wie Leichtmobile und deren Sicherheit zu konzipieren seien.

Vom 25. bis 29. November führte die Universität Zürich eine Osteuropa-Woche durch, die mit einer Geldsammlung zugunsten des Stipendienfonds für osteuropäische Studierende verbunden war. Der Minister für Kultur und Bildung der Republik Ungarn, Prof. Dr. Bertalan Andrásfalvy, eröffnete die Osteuropa-Woche gemeinsam mit Rektor Prof. Hans Heinrich Schmid.

In der Ausstellung «Dionysos-Mythos und -Mysterien» der Archäologischen Sammlung konnten vom 15. Januar bis 29. März Vasen aus Spina bewundert werden.

"Lehren und Forschen für die Tiere" lautete der Titel des Informationstages der Veterinär-medizinischen Fakultät am 25. Januar.

Prof. Dr. Inge Strauch wurde am 31. Januar zur Nachfolgerin von Prof. Dr. Marc René Jung ins Prorektorat Lehre und Forschung gewählt.

Aus Anlass des 400. Geburtstages von Jan Amos Comenius organisierte das Pädagogische Institut im Februar eine Photoausstellung, ein Konzert sowie eine Gastvorlesung, die dem Werk des tschechoslowakischen Pädagogen gewidmet war.

Vom 27. Februar bis 30. April konnte im Medizinhistorischen Museum die Ausstellung "Photographie et Médecine 1840–1880" besucht werden.

Am 11. März wurde im Völkerkundemuseum die bis zum Sommer 1993 dauernde Ausstellung "Mandala – Der heilige Kreis im tantrischen Buddhismus" eröffnet.

Marie-Luce Le Febve
unipressedienst